

Droit social : 14 H**Objectifs**

Acquérir les bases juridiques des relations individuelles et collectives de travail.

Compétences à acquérir

Appréhender l'analyse des risques associés à ces bases juridiques et élaborer un conseil structuré.

Programme

Etudes :

- Les normes applicables en droit du travail
- Des préalables à la formation du contrat de travail
- Des différents types de contrat de travail (CDI, CDD temps plein, temps partiel, le contrat d'apprentissage) et les clauses du contrat de travail
- Du Droit disciplinaire.
- De la rupture du contrat de travail.
- De l'organisation des relations collectives :
 - Les institutions représentatives du personnel: la représentation syndicale, le comité d'entreprise, le délégués du personnel, le CHST
 - La responsabilité de l'employeur et la santé du salarié (l'obligation de sécurité, la prévention des risques et le harcèlement moral)
 - Les accords d'entreprise
 - La durée légale du travail et les aménagements du temps de travail

Bibliographie

Code du travail, Francis LEFEBVRE, Editions législatives

Pré-requis

Aucun